

1944, la fuite en avant répressive de l' « Etat Français »

14 avril 1944, Vichy : Joseph Darnand remet les aiguillettes d'or au GMR « Bourbonnais »



14 avril 1944, remise des aiguillettes d'or au GMR Bourbonnais par le directeur de la Police Nationale, André Parmentier
Médiathèque de Vichy, Fonds patrimoniaux 8376 797 DR

Le 14 avril 1944, devant le monument aux morts de Vichy, se déroule une cérémonie qui pourrait rétrospectivement apparaître anodine ou anecdotique, mais qui se révèle, à l'examen, dire beaucoup de ce que fut le Vichy « dernière manière », celui d'un Etat devenu milicien et fascisant. Joseph Darnand, fondateur de la Milice en janvier 1943, depuis peu (30 décembre 1943) Secrétaire Général au Maintien de l'Ordre (SGMO), disposant de l'autorité sur toutes les forces de répression¹, remet une décoration, les aiguillettes d'or, à un groupe mobile de réserve, le groupe Bourbonnais, stationné à Vichy, qui s'est « illustré » en janvier-février dans des affrontements contre des maquisards dans le Limousin, notamment à Treignac (Corrèze). Outre Darnand, sont présents à la cérémonie, le colonel Labarthe, commandant des GMR, Parmentier, Directeur général de la Police Nationale, le général Ferré, commandant de la Garde, le général Martin, commandant de la Gendarmerie, Pierre Victor Léger, maire de Vichy. Les aiguillettes d'or sont accrochées au fanion du GMR, puis des aiguillettes d'or ou d'argent sont décernées à onze officiers et gardes qui se sont « distingués » au cours des combats, après qu'aient été lues les citations dont ils ont fait l'objet.² A la suite de la cérémonie, un défilé est organisé rue Pétain (ex rue du Parc), jusqu'à l'hôtel du même nom où, depuis le balcon du 2^e étage, Pierre Laval les salue. Cette cérémonie, que l'on pourrait croire sans grand intérêt pour l'historien, pose en réalité plusieurs questions : que sont les GMR ? Qui est

Darnand ? Quelle est la situation politique en avril 1944 à Vichy ? Comment le régime de l'Etat Français met-t-il en scène sa politique répressive au moment même où son autonomie est de plus en plus fictionnelle ?

¹ Il est placé sous l'autorité théorique du Secrétaire d'Etat l'Intérieur, Antoine Lemoine, ancien préfet de Marseille. Dans la réalité, celui-ci n'a que les apparences du pouvoir. Il démissionne le 13 juin 1944.

² Une courte vidéo relate cette cérémonie: <https://www.ina.fr/ina-eclair-actu/video/afe86002655/remise-des-aiguillettes-d-or-a-la-police>

I. Le contexte du printemps 1944.

A. Qu'est-ce que Vichy en 1944 ?

A coup sûr, ce n'est plus le Vichy de 1940, ni même celui de 1942. Bien sûr, il y a entre tous ces moments des éléments de continuité évidents, d'abord dans la présence des deux dirigeants principaux, Pétain et Laval, dans la permanence des obsessions idéologiques (l'anticommunisme, l'antisémitisme). Et sans verser dans la téléologie ni dans l'exercice de divination rétrospective, pour reprendre une expression de Pierre Laborie, la voie empruntée par les autorités de Vichy dès 1940 contenait, en germe, toutes les potentialités de dérive constatées en 1944 ; « *Les gouvernants de Vichy se sont enfermés dans la nasse d'une fuite en avant, dans les dérives extrémistes d'un « Etat milicien » et dans un processus de collaboration poussé au terme ultime de sa logique. La radicalisation y tient lieu de perspective* »³. Manière de dire que le Vichy de 1944 a changé, non de nature, mais de degré, par rapport à celui de 1940, dans l'application d'une politique dont les fondements sont identiques mais les obsessions exacerbées et poussées à un point d'incandescence.

Trois faits nouveaux, dont certains de contexte, font de ce Vichy dernière manière une configuration politique particulière. Depuis novembre 1942, la zone sud, officiellement zone d'opérations, est occupée par les Allemands, tout en maintenant un gouvernement français ; de fait, elle est sous tutelle quasi-totale de l'occupant.

Si l'on ajoute que le gouvernement de Vichy a perdu le contrôle d'une grande partie de l'Empire, dès 1940, puis en 1941 et enfin surtout en novembre 1942, son autorité est devenue très relative et la souveraineté qu'il revendique très limitée. Sur les 60 divisions allemandes qui tiennent le front Ouest, 50 sont en France, dont 16 au sud d'une ligne Nantes-Genève. Ajoutons que depuis 1943, la Corse est libérée et est passée sous le contrôle d'Alger. L'ancrage territorial de Vichy est désormais réduit à la portion congrue. Il n'a plus les clefs pour conduire une politique autonome.

Cette dépendance s'est encore accrue avec ce que les Allemands ont appelé la *Marschallkrise*. En novembre 1943, Pétain émet le souhait de rédiger une nouvelle constitution et envisage de réunir à nouveau les assemblées parlementaires. Cette tentative suscite immédiatement un refus allemand ; Pétain doit céder et se voit imposer un remaniement ministériel en profondeur ; les Allemands exigent l'installation au pouvoir d'hommes qui leur sont entièrement dévoués, qui sont favorables à une collaboration totale et partagent pour une grande part l'idéologie nazie. Darnand⁴ est nommé secrétaire

³ Pierre Laborie, 1944, *Les logiques de répression de Vichy*, conférence St Amand Montrond, Fondation de la Résistance 2007 <https://www.fondationresistance.org/documents/ee/Doc00004-003.pdf>

⁴ Ancien combattant de la Grande Guerre, au cours de laquelle il s'illustre par des actes audacieux à la tête d'un commando, ce qui lui vaut la reconnaissance des plus hautes autorités et la célébrité, Joseph Darnand (1893-1945) devient, dans les années trente un militant d'extrême droite (l'Action Française, puis la Cagoule) dans la région de Nice. Engagé à 43 ans en 1940, il s'illustre à nouveau dans des combats dans l'Est, avant d'être fait prisonnier puis de s'évader. Soutien actif et précoce du maréchal Pétain, il prend à l'automne 1940, à la demande de Xavier Vallat, la tête de la Légion française des combattants (LFC) dans les Alpes-Maritimes. Fort des 70 000 adhérents à la LFC, Joseph Darnand crée le Service d'ordre légionnaire (SOL). Ce SOL, étendu ultérieurement à toute la zone non occupée, prône la collaboration active avec l'occupant nazi et ses membres jurent de « *lutter contre la démocratie, la lèpre juive et la dissidence gaulliste* ». Le 5 janvier 1943, Darnand crée la Milice française, héritière du SOL devenu autonome. Son but est de faire de la Milice un succédané de parti unique et à terme l'ossature d'un authentique régime totalitaire. En août 1943, il est intégré dans les rangs de la Waffen-SS avec le grade de chef de bataillon et prête serment à Hitler. Le 17 septembre 1943, il envoie au Führer un « plan de redressement français » qui reproche au gouvernement de Pétain et de Laval sa « mollesse ». Avec l'appui des Allemands, il entre au gouvernement, en janvier 1944, d'abord comme secrétaire général au maintien de l'ordre, puis comme secrétaire d'Etat à l'Intérieur. Son autorité s'exerce sur l'ensemble des forces de police. Il engage alors une action féroce et meurtrière de répression contre ceux qui sont considérés comme « l'anti-France ». En août 1944, Joseph Darnand doit fuir devant la progression des troupes alliées en France. Il entraîne les miliciens les plus fanatiques au sein de la division Charlemagne. Il rejoint Sigmaringen en septembre 1944, puis passe en Italie où il est parti combattre les partisans. Arrêté le 25 juin 1945, il est remis à l'armée française. Jugé, il est condamné à mort et exécuté le 10 octobre 1945, après que de Gaulle ait rejeté la demande de recours en grâce. Voir Eric Alary, *Darnand*, Perrin, 2023.

général au maintien de l'ordre, écartant ainsi Bousquet, sur ordre d'Oberg ; Henriot devient ministre de l'Information et de la Propagande ; Déat devient ministre du Travail. Le premier a fondé la Milice en janvier 1943 et le second est devenu milicien. Le troisième milite quant à lui activement pour une intégration de la France dans une Europe allemande. Ils placent leurs proches, également miliciens, au sein de leurs cabinets (Clemoz pour Darnand, Philippi pour Henriot), à la tête de services ministériels, voire dans les préfectures et bien entendu dans les services de police (Degans aux RG de la Police Nationale).

Pour eux, aucun doute ne subsiste : tout l'effort gouvernemental doit être porté sur la lutte contre les « terroristes » : résistants de toutes obédiences, juifs. Et ce en utilisant tous les moyens disponibles. Le message envoyé par Darnand est sans équivoque ; devant les préfets réunis le 21 janvier 1944 il donne la ligne à suivre : « *Répondre au feu par le feu et immédiatement. Je ne vous demande pas d'amener des gens. Je vous demande de dire : « Nous avons abattu des terroristes ». [...] Nous parlons de gens extrêmement dangereux, nous parlons de tous ces individus armés, aussi bien des communistes que des gens qui feraient partie de l'armée secrète. [...] Je les mets dans le même sac* ».

L'alignement sur l'Allemagne doit être total et peut aller jusqu'à l'allégeance par un serment ; c'est le cas de Darnand, devenu en 1943 *Obersturmführer SS*. Le vieux baroudeur de 14-18, héros de la Première Guerre mondiale puis de la campagne de 1940, est devenu le féal d'Hitler.

Bref, non seulement le gouvernement de Vichy est de fait sous tutelle allemande, mais cette tutelle est souhaitée par les principaux dirigeants qui occupent désormais le devant de la scène. On le voit, en 1944, Vichy, privé d'armée, privé d'Empire, sa zone sud sous contrôle allemand, ses dirigeants versant dans une servitude volontaire, est devenu un satellite du Reich, qui n'a plus de Français que le nom. Est-ce pour autant une coquille totalement vide ?

B. Objectifs et cibles de la répression conduite par Vichy :

Paradoxalement, Vichy, Etat à la souveraineté limitée dès 1940, réduite à peu de choses en 1944, a longtemps entendu tenir son rang et faire valoir cette souveraineté. C'est lorsque celle-ci est la plus faible qu'il cherche à montrer qu'elle existe encore. Dans le cadre de la politique de collaboration, et ce depuis 1940, il entend prouver à l'occupant que, par sa présence, par sa machine administrative, il peut remplir des fonctions, assumer des tâches qui vont dans le sens réclamé par celui-ci. Autrement dit, accomplir à sa place certaines missions, y compris les plus compromettantes, afin de prouver son existence et sa capacité à jouer son rôle dans la nouvelle Europe. C'est par exemple, ce qui a motivé la mise en place de la Relève en 1942, puis les accords Oberg-Bousquet en juillet de la même année.

Or, à partir de 1944, se produit un changement stratégique, qui correspond à la mise à l'écart de Bousquet, dont les Allemands estiment les résultats insuffisants. Désormais, il n'est plus guère question de maintenir une souveraineté que chacun sait illusoire. Il s'agit de s'intégrer totalement à une Europe allemande et de pousser jusqu'à son terme l'alignement absolu avec l'occupant dans le cadre d'une stratégie européenne de lutte contre le bolchevisme et ses alliés supposés, les juifs, les gaullistes, les anglo-saxons, et cela dans un combat titanesque sans autre issue que la victoire totale ou la défaite totale.

En conséquence, pour prouver qu'il existe encore, cet état devenu milicien, est prêt à toutes les extrémités en 1944⁵. Ses cibles demeurent les mêmes que celles de 1940, mais avec quelques évolutions :

- L'« anti-France » demeure la cible principale. Les Juifs, les Francs-maçons et les communistes ; confondus dans l'expression de « judéo-bolchevisme ».

- Toutefois, l'obsession anticommuniste semble prendre de l'ampleur et devenir une paranoïa en 1944 ; cela peut évidemment s'expliquer par l'avancée des troupes soviétiques à l'Est, par la multiplication des attentats contre des Allemands depuis 1941, mais aussi contre des représentants de Vichy.

- Les résistants d'une façon générale, communistes ou non, dénoncés comme des agents de l'ennemi anglo-américain, complices de Moscou. Le regroupement des résistants FTP au sein des FFI (regroupement au demeurant souvent très théorique) ne fait qu'amplifier cette obsession anticommuniste.

- Les maquisards deviennent une source d'inquiétude pour Vichy à partir de 1943 et surtout du printemps 1944. Non seulement parce qu'ils sont un point d'appui éventuel pour les troupes alliées lors des débarquements à venir, mais aussi parce qu'ils sont une force politique concurrente de celle de l'« Etat Français », parce qu'ils revendiquent une autorité dans les territoires qu'ils contrôlent, au sein desquels ils instaurent leurs lois, leur ordre, une sorte de contre-Etat. C'est le cas notamment en Limousin où Georges Guingouin se proclame Préfet du maquis. Pour Vichy, ces maquisards sont des bandits, pillant les fermes, détruisant les récoltes, faisant régner la violence ; ils sont des criminels, des terroristes, contre lesquels l'Etat doit se prémunir, y compris par des mesures à caractère exceptionnel.

- La nouveauté est que la répression de Vichy s'exerce aussi désormais contre certains de ses agents. En effet, depuis 1942, et parfois avant, des agents au service de Vichy, qui ont même pu parfois partager avec lui certains objectifs de politique intérieure, ont compris que, contrairement à ce qu'ils avaient pu croire, Vichy ne préparait pas en sous-main la revanche, mais cédait chaque jour un peu plus. L'occupation de la zone sud et la volonté de Pétain de rester malgré tout en métropole ont fait prendre conscience à beaucoup que l'Etat Français était dans une impasse et qu'il fallait donc changer de stratégie. Beaucoup d'entre eux se sont donc tournés soit vers les services britanniques, soit vers des mouvements de résistance, antiallemands mais politiquement conservateurs, puis pour beaucoup vers le général Giraud. Certains ont franchi le pas et ont quitté Vichy et leurs fonctions ; d'autres s'y sont maintenus tout en ayant une activité de résistance, notamment de renseignement. C'est ainsi que des fonctionnaires mènent double jeu, participent au NAP (Noyautage des Administrations Publiques) puis au Super NAP ; d'autres s'intègrent dans des réseaux tels qu'Alliance. Le mouvement touche toutes les administrations et tous les services, par exemple le service des écoutes radio-électriques (Colonel Labat, Colonel Romon)⁶ ; les forces de répression n'échappent pas à ce mouvement. La police voit se créer un réseau de résistants, Ajax, dirigé par Achille Peretti ; des gendarmes, en milieu rural, ne montrent pas toujours un zèle très marqué pour appliquer les consignes ; au sein même de la garde personnelle du Maréchal, certains sont en lien avec la résistance (le garde Robert Frumin) ; au sein de la Garde (ex garde républicaine), le mouvement est encore plus net. A Vichy même, autour du colonel Rémi Robelin et du capitaine André Bouchardon, se met en place un groupe qui prépare la libération. Les désertions augmentent, tout en restant peu nombreuses, avec une accélération à partir de juin 1944.

Contre ces groupes, Vichy va évidemment sévir : arrestation de nombreux membres du NAP-Super NAP, de nombreux agents du réseau Alliance à l'automne 1943, arrestation à Vichy même du garde

⁵ Le 10 janvier 1944, Victor et Hélène Basch sont assassinés par des miliciens dirigés par Joseph Lécussan.

⁶ François Romon : *Les écoutes radio dans la Résistance française*, Nouveau monde Editions, 2017

Frumin, du colonel Rémi Robelin et d'une partie de son groupe, arrestation des dirigeants du groupe des écoutes radioélectriques.

Autrement dit, les cibles, à partir du noyau initial de « l'anti-France » se sont multipliées, au fur et à mesure que l'opinion publique se détachait de Vichy, passant de la stupeur de 1940 à l'attentisme des années 41 et 42, à la prise de distance puis au soutien au moins tacite apporté aux opposants à partir de 1943.

C. Que sont les GMR ?

Des forces répressives de l'Etat Français, l'opinion commune a conservé le souvenir de la Milice, créée en 1943 et à laquelle la mémoire collective attribue tous les méfaits de l'époque. S'il y en eut effectivement beaucoup, il importe cependant de bien établir ce que fut le rôle de chacun. Or, les GMR, responsables également d'une répression sans pitié, sont souvent oubliés ou confondus avec les miliciens. La confusion vient peut-être de l'uniforme des GMR : noir, avec une tête de lion sur le bras gauche, avec culotte de cheval, ceinture et baudrier noir, casquette plate, cet uniforme avait un air de parenté (volontaire ?) avec l'uniforme SS.

Les Groupes Mobiles de Réserve⁷ ont été créés à l'initiative de Pierre Pucheu, ministre de l'Intérieur, par une loi du 23 avril 1941, puis par un décret du 13 mai de la même année. Il s'agit d'une force civile, bien qu'organisée sur des bases militaires, chargée de venir en appui des forces de police et de gendarmerie pour assurer le maintien de l'ordre, voire le rétablissement de celui-ci. Cantonnées en ville ou à proximité de celles-ci, elles peuvent être, selon les besoins, déplacées d'une région à l'autre. Le recrutement se fait sur concours, dont les juifs ou les dénaturalisés sont exclus. Dans les faits, en 1941, les autorités de Vichy y intègrent un nombre important d'anciens militaires mis à l'écart après la réduction de l'armée à 100 000 hommes à la suite de l'armistice. Ultérieurement, les recrutements concerneront massivement des civils, venus d'horizons très divers et formés en trois mois dans les écoles de police de Périgueux, puis Aincourt (pour la zone Nord). Ce recrutement de civils hâtivement formés posera quelques difficultés lorsqu'il s'agira en 1943 et 1944, de conduire des opérations à caractère militaire à laquelle ces recrues, souvent jeunes, sont mal préparées. Installés d'abord en zone Sud, les GMR le seront également en zone Nord ; au total, 57 groupements seront ainsi créés dans tout le pays ; certains sont à pied, d'autres à cheval, quelques-uns à moto⁸. Le groupement Bourbonnais⁹ est le premier à voir le jour en août 1941, d'abord à Gannat, puis à Vichy¹⁰ à partir de janvier 1942. Comme tous les autres corps de l'Etat, ses membres ont prêté serment au maréchal Pétain, chef de l'Etat ; la cérémonie s'est déroulée à Clermont-Ferrand le 18 septembre. Deux autres GMR viendront s'installer à Vichy, le GMR Bellerive devenu plus tard Limagne et un GMR mixte (moto/cheval). En 1943, à partir des effectifs existants est créé un GSP (Groupe Spécial de Protection), cantonné à

⁷ Jean-Marc Berlière, *Polices des temps noirs*, Perrin, 2018, pages 514-546.

⁸ Les effectifs théoriques étaient de 217 hommes pour les GMR à pied et de 150 hommes pour les GMR à cheval. Dans la réalité, ces effectifs sont rarement atteints. De plus, en raison des temps de repos, des congés, les effectifs fluctuent beaucoup et sont le plus souvent inférieurs aux effectifs théoriques.

⁹ Chaque GMR porte le nom d'une province, le plus souvent celle dans laquelle il est implanté ; on trouve ainsi les GMR Anjou, Aquitaine, Camargue, Comtat, Lauragais, Navarre...etc. Ces dénominations sont pleinement en phase avec l'idéologie régionaliste portée par le gouvernement de Vichy.

¹⁰ Le GMR Bourbonnais a occupé, concomitamment ou successivement, plusieurs sites à Vichy et dans ses environs : 11, rue de l'Intendance, Maison de la Mutualité, Hôpital de Vichy, la galerie Napoléon, les terrains du quartier de Presles, le camp des Calabres à Bellerive ou le château de la Rigon dans la même ville. La « popote » du GMR Bourbonnais était située à l'hôtel Alexandra (rue de la Source de l'Hôpital), puis à l'hôtel du Globe (rue de Paris) à partir du 11 novembre 1943. Le problème du logement des membres du GMR est récurrent à Vichy et explique le nombre important de demandes de mutation, la plupart ne trouvant pas à loger leur famille dans une ville qui a vu sa population multipliée par quatre. Le problème est aggravé par la venue fréquente à Vichy d'éléments d'autres GMR, appelés en appui du GMR Bourbonnais, notamment lors de cérémonies officielles qui nécessitent des effectifs importants.

Chateldon pour assurer la protection de Pierre Laval. Sachant que la direction des GMR se situe à l'Hôtel Radio, l'on constate que Vichy connaît la plus forte concentration de GMR de tout le pays, d'autant que deux autres GMR sont installés dans la région, l'un à Montluçon (château des Ilets), un à Clermont-Ferrand (château de l'Oradou), et même parfois un détachement du GMR Limagne à Riom (notamment lors du procès de Blum, Daladier, Gamelin, La Chambre et Jacomet dans la même ville).

Les missions du GMR Bourbonnais sont assez diverses. Elles consistent en des patrouilles nocturnes en ville, des gardes statiques devant des bâtiments officiels, la participation à des cérémonies du régime, l'accompagnement du chef de l'Etat ou des ministres dans leurs déplacements¹¹. Mais, à partir de 1943 et surtout de 1944, d'autres missions, moins pacifiques, échoient aux divers groupements de réserve. Ils sont chargés d'opération de police contre les maquis (en Haute Savoie en mars 1943, en Limousin en janvier 1944, dans les Bois Noirs en 1944 pour le GMR Bourbonnais). D'autres GMR participent à des arrestations de populations juives (Vieux Port de Marseille en mars 1943 ou à Périgueux). Ils fournissent des pelotons d'exécution pour les condamnés des cours martiales instituées en janvier 1944. Le 17 juin 1944, le GMR Bourbonnais intervient à Riom pour empêcher une évasion de la prison. Ces engagements, souvent menés aux côtés de la Milice, parfois en association avec les forces allemandes, valent aux GMR une impopularité grandissante. Ce qui explique que, lorsqu'au cours du mois d'août 1944, des GMR passeront à la résistance, ils y seront accueillis avec une certaine réticence.

II. L'affrontement de Treignac, 29 janvier 1944



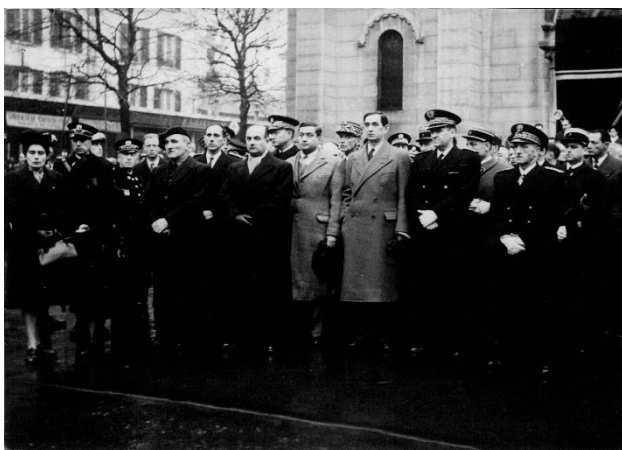
Le Progrès de l'Allier (Edition de Vichy) 31 janvier 1944 AD Allier JAL 100-5

Depuis 1943, des maquis se sont développés en Limousin, notamment en Haute-Vienne et en Corrèze. Pour une part importante, il s'agit de maquis FTP a la tête desquels se trouve Georges Guingouin¹². Depuis la fin de 1943, les autorités de Vichy ont nettement accentué leurs efforts pour contrecarrer les actions de ces maquis, de plus en plus nombreuses. Le Préfet de Corrèze, Bernard Lecornu¹³, fait état

¹¹ Pour des exemples concrets, voir Maurice Sarazin, *La vie d'un groupe mobile de réserve. Quelques aspects du maintien de l'ordre, 1942-1944*, Dualpha, 2021, page 38.

¹² Sur ce personnage, l'ouvrage indispensable est celui de Fabrice Grenard, *Georges Guingouin, une légende du maquis*, Vendémiaire 2014, nouvelle édition en 2018.

¹³ Bernard Lecornu, *Un préfet sous l'occupation allemande*, France Empire, 1984. Réédition 1999.



Obsèques des trois GMR morts au combat à Treignac. Vichy 2 février 1944. 3^e en partant de la gauche, bérêt sur la tête, Joseph Darnand. Au centre, en manteau clair, Philippe Henriot avec à sa gauche Parmentier, directeur de la police nationale et le général Labarthe, directeur des GMR. Médiathèque de Vichy fonds patrimoniaux 837 193 DR

dans ses rapports mensuels au ministre de l'Intérieur de 127 actions « terroristes » en octobre 1943, de 158 en novembre, 180 en décembre et de 400 en janvier 1944¹⁴. Des GMR sont mobilisés pour y faire face, aux côtés de la Garde et des brigades de gendarmerie ; ils procèdent à des opérations de « ratissage » au sud de Limoges, puis en Haute Corrèze. C'est dans ce contexte de plus en plus tendu que se déroulent les événements de Treignac. Lors d'une opération dans le village de Lonzac, des GMR du Groupement Bourbonnais qui cantonnent à Treignac, arrêtent le 29 janvier trois maquisards corréziens, membres de l'AS (Armée Secrète) : Georges Besse, Henri Bertin et René Jouanet. Pour les libérer, d'autres membres de l'AS, soutenus par des FTP, montent une embuscade à la sortie du bourg de Treignac. Les violents

combats qui s'engagent entraînent la mort de trois GMR (Francis Craux, Albert Lacaze, Jean Habouzit) et de trois maquisards (Léon Dessel, Jean Glevarec, Paul Plazanet). Quatre GMR sont grièvement blessés et trois autres plus légèrement. De plus, dans la confusion qui suit l'affrontement, les GMR arrêtent une voiture, qu'ils prennent pour un véhicule de « terroristes » ; trois civils sont tués, ce qui provoque la colère de la population. Les GMR se retranchent dans Treignac. L'affrontement est relaté dans la presse comme en témoigne cet article du *Progrès de l'Allier* en date du 31 janvier 1944, qui ne fait que reprendre, comme les autres journaux le texte transmis par l'OFI (Office Français d'Information). Un envoyé de la préfecture, venu à Treignac, à la demande du préfet, parvient à calmer la foule. Mais les obsèques des maquisards et des civils se déroulent le 1er février en présence d'une foule dont le nombre (des témoignages parlent de 4000 personnes) est révélateur de l'émotion qui a soulevé la région et du soutien qui est désormais apporté aux maquisards

III. L'utilisation des événements de Treignac par la propagande du gouvernement de Vichy :

Face au développement de la résistance et à la multiplication de ses actions, le gouvernement met en œuvre une intense activité de propagande, par l'affiche, la radio, mais aussi la presse écrite. Loin de faire silence à leur propos, il donne consigne d'en rendre compte dans la presse¹⁵. Il le fait sur un ton dénonciateur, visant à apitoyer les lecteurs sur le sort des victimes et joue de tous les registres de la stigmatisation pour dénoncer les auteurs de ces actions ; ceux-ci sont rabaissés au rang de terroristes, de pillards, d'assassins et souvent décrits comme étrangers, donc hors de la communauté nationale, et comme des serviteurs de l'« anti-France », communiste, juive, et soumis aux Anglo-Saxons et au « traître » De Gaulle. Le but est évidemment de jouer sur la peur et d'éviter, voire de stopper le ralliement de la majorité à la cause de la Résistance, sinon à ses actions. Le risque est évidemment, en

¹⁴ Fabrice Grenard, *Les Maquisards, Combattre dans la France occupée*, Vendémiaire, 2019, page 273. Voir également : AN, F1 CIII 1147.

¹⁵ Un rapide sondage dans la presse locale (*Le Progrès de l'Allier*, édition de Vichy), montre que des troubles liés aux actions de la Résistance sont évoqués 13 fois en janvier 1944 et 20 fois en février, soit au total en moyenne un jour sur deux, parfois à la Une.



2 février 1944 ; Pierre Laval, suivi à sa gauche de Joseph Darnand, secrétaire général au maintien de l'ordre et à sa droite de Marcel Lemoine, ministre de l'Intérieur, passe en revue le GMR lors des obsèques des trois gardes. Médiathèque de Vichy fonds patrimoniaux 837 186. DR

mettant de tels évènements à la une des journaux, de faire la démonstration que le gouvernement qui se veut le garant de l'ordre, ne le maîtrise guère !

Aussi a-t-il donné un écho particulier aux évènements de Treignac. Dès le 30 janvier, le lendemain même des évènements, Darnand, qui a reçu quelques jours auparavant (le 21 janvier) autorité sur toutes les forces de répression et entend donc « marquer son territoire », est venu à Treignac passer en revue les troupes, décorer certains gardiens, dont le chef du GMR Bourbonnais, Bastide. Il donne ordre au préfet régional de prendre d'énergiques mesures d'épuration contre la population de Treignac dont certains habitants sont envoyés au camp de Nexon (Haute Vienne). Le 2 février, les obsèques des trois gardiens¹⁶ tués au combat sont célébrés de façon solennelle à Vichy, à l'église Saint Louis, en présence de Pierre Laval et de nombreux ministres, dont Philippe Henriot. Un film sera même tourné et diffusé dans tout le pays afin d'accentuer l'effort de propagande du régime contre ses « ennemis ». Habilement monté, le film

mêle les évènements de Treignac à la lutte contre les FTP-MOI (groupe Manouchian) et contre les juifs et insiste sur le caractère planétaire du combat que mènerait Vichy contre le bolchevisme¹⁷. Darnand prononce un discours sur le parvis de l'église, dans lequel il fustige « les malfaiteurs » et les « terroristes » :

*« Monsieur le représentant du Maréchal,
Monsieur le ministre,
Messieurs,*

Trois GMR du « Bourbonnais » sont tombés courageusement sous les balles des terroristes.

En m'inclinant devant les dépouilles de ces soldats de l'ordre, j'apporte à la mémoire de ceux qui sont morts pour que la France ne sombre pas dans les assassinats, les pillages et la guerre civile, l'hommage solennel du Chef du Gouvernement.

Je partage la profonde tristesse de leurs familles en deuil. Je les assure de ma respectueuse sympathie et de toute notre reconnaissance.

Mais je voudrais qu'elles partagent ma fierté, d'être le chef d'hommes capables du sacrifice suprême au moment où trop d'esprits s'égarer, où trop de volonté fléchissent.

J'ai appris, en quelques semaines, à connaître les troupes du Maintien de l'Ordre. J'ai pu les juger au combat contre les associations de malfaiteurs qui dévalisent des magasins, brûlent des fermes, massacrent des Français en invoquant faussement le salut de la Patrie.

N'admettant ni la négligence, ni la faiblesse, je comprends mieux le dévouement et l'héroïsme de ceux qui se sont battus sans arrière-pensée et sans peur et qui sont tombés comme les brigadiers Craux et Lacaze, et comme le garde Habrouzit, les armes à la main.

De brefs communiqués ne disent pas aux français quels durs combats ont menés ceux qui sont chargés de défendre leurs vies et leurs biens ? Sur notre sol, une bataille que nous n'avons pas voulue est commencée. Nous l'acceptons et nous sommes décidés à la gagner. Il ne s'agit ni de vengeance ni de luttes partisans, mais du combat des défenseurs de l'ordre contre ceux qui veulent, par le crime, asservir la France au bolchevisme. Les

¹⁶ Il s'agit des brigadiers Francis Craux et Albert Lacaze et du gardien Jean Habrouzit. La presse, qui ne fait que reproduire les consignes gouvernementales, transforme souvent le nom de ce dernier en Habrouzit ou Abrouzit.

¹⁷ Cette courte vidéo est consultable à l'adresse suivante : <https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/0000000253/deuil-et-appel-a-la-repression-apres-des-attentats-terroristes.html>

consciences n'ont pas à se torturer pour établir des distinctions subtiles. Tous tuent, sabotent, pillent. Les uns et les autres, quels que soient leurs Chefs étrangers, font bon marché de notre sécurité intérieure. Ils encouragent à l'anarchie, permettent tous les abus, justifient tous les crimes.

Contre ces hors la loi notre devoir est clair. Ceux qui sont morts l'avaient compris. Ils nous lèguent le plus noble exemple de servitude militaire et civique et nous confirment dans notre résolution de poursuivre notre tâche de salut public.

A la violence nous répondons par une répression juste mais implacable. Des circonstances exceptionnelles ont imposé la création de cours martiales. Elles ont déjà condamné des terroristes et les sentences de morts sont exécutées.

Désormais, l'équilibre est rétabli. Les risques ne sont plus du même côté et les irréductibles n'ont pas à compter sur l'indulgence. »

Que tous ceux que je commande, gendarmes, gardes, GMR, forces de police comprennent bien qu'en exigeant d'eux l'accomplissement total de leur devoir, je veux leur donner les moyens de se battre et de gagner.

La liste des martyrs s'allongera peut-être. Que leurs camarades soient dignes de leur sacrifice et qu'ils se pénètrent dans leur dure mission de la grandeur d'une tâche dont dépend la sauvegarde de la Patrie.

Une cour martiale est réunie pour « juger »¹⁸ les maquisards arrêtés au cours de l'affrontement. Deux sont condamnés à mort le 11 février et fusillés le même jour à Limoges : il s'agit de René Chabanier,



14 avril 1944 ; depuis le balcon du 2^e étage de de l'hôtel du Parc, Pierre Laval salue le GMR Bourbonnais, auquel viennent d'être remises les aiguillettes d'or. Médiathèque de Vichy, Fonds patrimoniaux, 837 185 DR

maquisard FTPF et d'Ivan Alexandrov, maquisard de l'AS. D'autres sont condamnés à des peines de 4 à 6 mois de prison pour « détention d'armes et participation à une entente subversive ». Trois autres, Paul Gerondolle, Auguste Gioan et Philippe Planet sont renvoyés devant la section spéciale du Tribunal de Limoges¹⁹.

La cérémonie de remise des aiguillettes d'or du 14 avril 1944 à Vichy est donc bien plus qu'une remise ordinaire de décorations. Elle s'inscrit dans le prolongement d'une intense propagande que mène parallèlement le ministre de l'information Philippe Henriot. Dans ses philippiques quotidiennes à Radio Nationale (Radio Vichy), il dénonce lui aussi tous les adversaires du régime, entre lesquels pas plus que Darlan, il ne fait de distinction, les amalgamant dans une détestation haineuse, qu'il s'agisse des communistes, des résistants de toutes obédiences, des puissances alliées ; lorsque, parlant des maquisards des Glières, contre lesquelles des GMR ont été engagés²⁰, il dénonce le 29 mars 1944 « des bandes qui, pendant des mois, ont terrorisé le pays et en qui les naïfs et les canailles prétendent incarner le patriotisme français » et il le fait en des termes qui

¹⁸ La présence des guillemets s'explique par le fait que ces cours martiales, créées par une « loi » du 20 janvier 1944, se caractérisent par une violation de toutes les règles du droit : absence de vraie instruction, pas de possibilité d'appel, caractère exécutoire immédiat des peines. Voir Virginie Sansico, *La justice du pire, Les cours martiales sous Vichy*, Payot 2003. Du même auteur, *La justice déshonorée*, Tallandier, 2015.

¹⁹ *Le Progrès de l'Allier (édition de Vichy)*, 14 février 1944.

²⁰ Le lieutenant Théodose Morel (dit Tom), commandant du maquis des Glières est tué par un GMR, le commandant Lefebvre, au cours d'un accrochage le 10 mars 1944.

reprennent ceux utilisés par Darnand le 2 février, lorsque celui-ci tentait de dévaloriser l'action des résistants en l'assimilant au crime et au banditisme. En avril 1944, le contexte politique et militaire est en effet de plus en plus tendu : sur le plan international, la coalition antiallemande avance sur tous les fronts, la perspective d'un débarquement se rapproche ; sur le plan intérieur, tous les indices révèlent que l'opinion s'est désormais majoritairement détachée de Vichy ; même si une majorité demeure attentiste et prudente, sa posture est désormais de défiance vis-à-vis d'un régime devenu valet du Reich. La glorification, par le verbe ou par les décorations, des forces de répression et de leur action présentée comme un sacrifice, signifie que le Vichy milicien pratique une stratégie de fuite en avant qui le conduit à ne plus envisager qu'une alternative, la victoire totale ou la défaite totale, avec une forme de nihilisme apocalyptique qui ne peut conduire qu'au désastre, au risque de guerre civile, au déchainement de la violence : le 20 juin 1944, Jean Zay, sorti de sa prison de Riom est assassiné près de Cusset, le 7 juillet, Georges Mandel est abattu par un milicien en forêt de Fontainebleau.. C'est à l'aune de ces réalités tragiques qu'il faut interpréter la cérémonie du 14 avril 1944 à Vichy.

M.P.